



Conseil des AFFAIRES GÉNÉRALES **le 17 mars 2015 à Bruxelles**

Le Conseil, qui entamera ses travaux à 10 heures, préparera la réunion du **Conseil européen** des 19 et 20 mars sur la base d'un projet de conclusions.

Il est aussi prévu que le Conseil prenne note d'un rapport de synthèse établi par la présidence sur les travaux et les principaux messages des différentes formations du Conseil concernant le **Semestre européen** 2015.

Au cours du déjeuner, les ministres discuteront avec M. Timmermans, vice-président de la Commission.

Conférence de presse: à l'issue de la réunion, vers 14h30 heures.

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu>

La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante: www.eucouncil.tv

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Préparation du Conseil européen de mars

Le Conseil examinera le projet de conclusions du Conseil européen des 19 et 20 mars, établi par le président du Conseil européen, M. Donald Tusk, en collaboration avec la présidence lettone et la Commission.

Le Conseil européen devrait se concentrer sur les questions suivantes:

- **Union de l'énergie:** le Conseil européen reviendra sur la priorité stratégique de l'énergie et définira de nouvelles orientations en vue de l'instauration d'une Union de l'énergie. Les dirigeants s'appuieront sur les travaux réalisés par la Commission et par différentes formations du Conseil. Ils devraient se concentrer sur la sécurité énergétique, l'achèvement du marché intérieur de l'énergie et la poursuite des efforts en faveur d'une plus grande proportion d'énergies renouvelables et d'une plus grande efficacité énergétique.
- **Semestre européen:** les chefs d'État ou de gouvernement procéderont à un échange de vues sur la situation économique et concluront la première phase du Semestre européen pour 2015. Ils fourniront aussi des orientations aux États membres pour la préparation de leurs programmes nationaux de réforme et de leurs programmes de stabilité ou de convergence.
- **Relations extérieures:** les dirigeants feront le point sur les préparatifs et devraient fournir une orientation dans la perspective du sommet du Partenariat oriental qui se tiendra à Riga, les 21 et 22 mai 2015.

Le Conseil européen devrait également revenir sur les relations avec la Russie et sur la situation en Ukraine, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord de Minsk, et s'accorder sur d'éventuelles mesures supplémentaires.

De plus, les dirigeants procéderont à un échange de vues sur la situation en Libye et sur les implications de celle-ci pour la sécurité de l'Union européenne.

Un [projet d'ordre du jour annoté](#) a été examiné par le Conseil lors de sa session du 10 février.

Semestre européen

En ce qui concerne la compétitivité, la croissance et l'emploi, la présidence a élaboré un rapport ([6538/15](#)) qui fait la synthèse des travaux et des principaux messages de sept formations différentes du Conseil² participant au cycle actuel du Semestre européen.

Le rapport souligne que la mise en œuvre des recommandations par pays représente la question la plus urgente dans le cadre du Semestre européen. Il insiste aussi sur l'importance de la numérisation de l'économie européenne, qui constitue une priorité de la présidence lettone.

En outre, le Conseil devrait prendre note d'une feuille de route actualisée pour le Semestre européen 2015, élaborée par la présidence et qui tient compte du report, par la Commission, de l'examen de la stratégie Europe 2020.

Le Semestre européen comporte une surveillance simultanée des politiques des États membres dans les domaines budgétaire, économique et de l'emploi pendant une période de six mois chaque année. Sur la base des orientations fournies par le Conseil européen, les États membres élaboreront leurs programmes nationaux de réforme (politiques économiques et de l'emploi) ainsi que leurs programmes de stabilité ou de convergence (politiques budgétaires) pour cette année.

² Conseil "Affaires économiques et financières", Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs", Conseil "Compétitivité", Conseil "Transports, télécommunications et énergie", Conseil "Environnement", Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" et Conseil "Justice et affaires intérieures".